

Avis Général de Passation des Marchés Pour l'Année Budgétaire 2026, Version n°1

Désignation de l'Autorité Contractante : **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU**

DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE

**PROJET D'APPUI A L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT RESILIENS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET
A LA COVID-19 DANS LA REGION DE KAYES ET LE CERCLE DE KATI
(PAAEPAR-3C2K)**

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET (CEP)

Désignation de la Personne Responsable des Marchés Publics : **Le Coordinateur du Projet**
Adresse de la Personne Responsable des Marchés Publics : **+223 76 35 67 18 / +223 66 91 33 19**
Email : **madioutoure6@gmail.com**

Financement : BAD
Don n° : 5600155005453
Projet n° : P-ML-E00-11

Système de passation de marchés*	Numéro du Package	Description du Package	Catégorie	Coût Estimatif (F CFA)**	Mode de Passation de Marchés	Contrôle et Audit - Examen de la Banque (Préalable /à Postérieur)***	Date de publication de l'AAO/AMI/ Invitation
SPMP	B-1	Mise en place des dispositifs de lavage des mains dans les écoles, les centres de santé, les marchés, les lieux de culte et produits (masques, gel hydro alcoolique) : 140 dans la Région de Kayes et 130 dans le cercle de Kati	Bien	14 431 054	AVN	Audit	02/06/2026
SPMP	B-2	Achat de 2 véhicules 4x4 double cabine	Bien	45 916 990	DRPO	Audit	Attribué
SPMP	B-3	Acquisition de matériel de bureau et informatique (vidéoprojecteur, photocopieurs, imprimantes, logiciel de comptabilité, ordinateurs, mobilier de bureau, etc.) pour la Cellule du projet et la DNH	Bien	19 678 520	DRPR	Audit	Attribué

Système de passation de marchés*	Numéro du Package	Description du Package	Catégorie	Coût Estimatif (F CFA)**	Mode de Passation de Marchés	Contrôle et Audit - Examen de la Banque (Préalable /à Postérieur)***	Date de publication de l'AAO/AMI/ Invitation
SPMP	B-4	Avenant au contrat n° 5170/M-2025 relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion et de comptabilité pour la Cellule d'Exécution du Projet (CEP)	Bien	Sans incidence financière	AVN	Audit	04/02/2026
MPAB	T-1	Réalisation de 11 SHVA dans la Région de Kayes (05 SHVA dans 02 communes des cercles de Nioro et Kayes et 06 SHVA dans 05 communes des cercles de Kita et Kéniéba).	Travaux	368 713 430	AOO	A priori	13/02/2026
MPAB	T-2	Réalisation de 03 Adductions d' Eau Potable multivillages dans 3 communes et de 01 Adduction d' Eau Sommaire dans 01 commune dans la Région de Kayes y compris l'acquisition de deux bornes fontaines automatiques pour la localité de Bakan, en 02 lots.	Travaux	356 578 069	AOO	A priori	27/02/2026
SPMP	T-3	Réalisation de blocs de latrines à 3 cabines avec la prise en compte des besoins spécifiques des femmes en matière d'hygiène et d'intimité, en 02 lots. Lot 1 : Région de Kayes : écoles (19), les centres de santé (2), les marchés (1) et les lieux de culte (22), Lot 2 : Cercle de Kati : écoles (10), les centres de santé (08), les marchés (12) et les lieux de culte (09)	Travaux	326 666 586	AOO	Audit	04/03/2026

Système de passation de marchés*	Numéro du Package	Description du Package	Catégorie	Coût Estimatif (F CFA)**	Mode de Passation de Marchés	Contrôle et Audit - Examen de la Banque (Préalable /à Postérieur)***	Date de publication de l'AAO/AMI/ Invitation
SPMP	T-4	Réalisation de 04 SHVA dans 03 communes (Kalifabougou, Diédougou et Mountougoula), de 05 SHVA dans 03 communes (Safo, Dialakorodji et Dogodouma) et d'une AES à Dougan dans la commune de Kalifabougou, Cercle de Kati y compris l'acquisition de deux bornes fontaines automatiques	Travaux	399 018 643	AOO	Audit	13/02/2026
SPMP	T-5	Construction et équipement d'une école, d'une maternité, de 02 centres multifonctionnels et électrification de 02 villages, en 03 lots.	Travaux	505 742 847	AOO	Audit	13/03/2026
SPMP	T-6*	Construction des bâtiments des Services Locaux de l'Hydraulique (SLH) de Nioro et de Nara	Travaux	280 428 569	AOO	Audit	09/04/2026
SPMP	T-7*	Travaux de réhabilitation des bâtiments de la DRH de Kayes	Travaux	62 850 000	DRPO	Audit	09/04/2026
SPMP	T-8	Réhabilitation locaux DNH pour abriter la cellule d'exécution du projet	Travaux	24 040 824	DRPR	Audit	Exécuté
MPAB	C-1	Mission d'assistance technique (conception, études et suivi contrôle des travaux, Intermédiation sociale, système d'AEP, centre multifonctionnels, périmètres maraîchers, blocs de latrines, etc...)	Service de Consultant	196 560 716	SBQC	Préalable	En cours d'exécution

Système de passation de marchés*	Numéro du Package	Description du Package	Catégorie	Coût Estimatif (F CFA)**	Mode de Passation de Marchés	Contrôle et Audit - Examen de la Banque (Préalable /à Postérieur)***	Date de publication de l'AAO/AMI/ Invitation
MPAB	C-2	Campagne d'Information Education pour un Changement de comportement vis à vis du lavage des mains, de l'hygiène en général et de l'assainissement dans 9 communes de la Région de Kayes et 6 communes du cercle de Kati dont 50% de femmes (y compris la mise en place des gestionnaires)	Service de Consultant	16 832 513	AVN	A posteriori	02/06/2026
MPAB	C-3	Etudes de faisabilité et d'établissement d'Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détaillé et Dossier d'appel d'offres ; et Etudes d'Impacts Environnementale et Sociale de 20 AEP et 30 AES dans la Région de Kayes et de 15 AEP et 35 AES dans la Région de Koulikoro.	Service de Consultant	209 906 240	SBQC	A posteriori	28/02/2026
MPAB	C-4	Etudes sur la vulnérabilité hydro-climatique vis à vis des besoins en eau des populations dans la Région de Kayes et le cercle de Kati	Service de Consultant	102 329 292	SBQC	A posteriori	28/02/2026
MPAB	C-5	Elaboration d'une stratégie nationale de surveillance sur la qualité de l'eau de consommation incluant le plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) pour le suivi-contrôle des producteurs et distributeurs d'eau de consommation	Service de Consultant	61 004 001	SBQC	Préalable	28/02/2026
SPMP	C-6*	Etudes et Suivi-contrôle des travaux de construction des locaux SLH de Nara et de Nioro	Service de Consultant	35 064 344	SBQC	Audit	05/02/2026

Système de passation de marchés*	Numéro du Package	Description du Package	Catégorie	Coût Estimatif (F CFA)**	Mode de Passation de Marchés	Contrôle et Audit - Examen de la Banque (Préalable /à Postérieur)***	Date de publication de l'AAO/AMI/ Invitation
SPMP	C-7*	Etudes et Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de la DRH de Kayes	Service de Consultant	10 600 000	DRPR	Audit	05/02/2026
SPMP	C-8	Elaboration du Manuel de Procédures Administratives et Financières du Projet	Service de Consultant	14 050 000	CI	Préalable	Exécuté

T-6* et T-7* : Financement contrepartie malienne ;

C-6* et C-7* : Financement contrepartie malienne.

Bamako, le 09 février 2026

Le Directeur National de l'Hydraulique,

Sékou DIARRA

Chevalier de l'Ordre National

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple–Un But–Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE

PROJET D'APPUI A L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

POTABLE ET ASSAINISSEMENT RESILIENTS AU

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA COVID-19 DANS

LA REGION DE KAYES ET LE CERCLE DE KATI

(PAAEPAR-3C2K)

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Bureau d'études pour l'étude sur la vulnérabilité hydro-climatique vis-à-vis des besoins en eau dans la Région de Kayes et le cercle de Kati.

Le Gouvernement du Mali a reçu un Don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement Résilients au Changement Climatique et à la Covid-19 dans la Région de Kayes et le Cercle de Kati (PAAEPAR-3C2K), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat relatif à l'étude sur la vulnérabilité hydro-climatique vis-à-vis des besoins en eau dans la Région de Kayes et le cercle de Kati.

Référence de l'accord de Don : 5600155005453

N° d'Identification du Projet : P-ML-E00-011

Financement : FAE/BAD

La Direction Nationale de l'Hydraulique à travers la Cellule d'Exécution du Projet (CEP), lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de recruter un Bureau de Consultants pour la réalisation de l'étude sur la vulnérabilité hydro-climatique vis-à-vis des besoins en eau dans la Région de Kayes et le cercle de Kati.

1. Description de la mission du Bureau de Consultants :

Le Consultant (Firme) accomplira toutes les tâches nécessaires pour atteindre les objectifs et résultats du Projet. Les principales tâches seront de :

- Faire une analyse approfondie de l'état des lieux d'accès à l'eau potable et assainissement ; de l'offre et de la demande actuelles et futures dans la région de Kayes et le cercle de Kati ;
- Identifier et collecter l'ensemble des données et informations existantes sur la variabilité hydro-climatique et de la vulnérabilité du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Organiser l'ensemble des données et informations météorologiques et climatiques du sous-secteur de l'Eau et de l'Assainissement collectées au sein d'une base de données facilement exploitable (Excel ou autres) ;
- Faire une analyse de la situation de vulnérabilité hydro-climatique des communautés prenant en compte l'aspect genre et des infrastructures/équipements d'eau et d'assainissement ;
- Faire une synthèse des connaissances sur la vulnérabilité hydro-climatique ;
- Identifier des mesures d'atténuation qui visent à réduire la vulnérabilité des communautés (prenant en compte l'aspect genre) et des infrastructures d'eau et d'assainissement face aux effets des variabilités climatiques ;
- Proposer des mesures d'adaptation qui visent à permettre aux communautés (prenant en compte l'aspect genre) et des infrastructures d'eau et d'assainissement de faire face aux bouleversements liés au changement climatique ;
- Formuler des recommandations au MEE visant à approfondir et opérationnaliser les résultats de cette étude.

2. Profil du Bureau de Consultants :

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale dans les études ;
- Avoir un personnel solidement qualifié et expérimenté dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ;
- Avoir réalisé des missions similaires à l'objet de la prestation demandée ;
- Compter parmi le personnel, un Expérimenté en changement climatique, un Expérimenté en genre ;
- Avoir une grande capacité managériale.

3. Mode de recrutement :

Le recrutement du Bureau de Consultants se fera suivant la méthode Sélection Basé sur la Qualité-Coûts.

4. Durée du contrat :

La durée du contrat du Consultant sera de **04 mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

5. Critères de sélection :

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le

Groupe de la Banque, Edition 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

N°	Critères et sous critères	Points
1	Expériences générales	30
1.1	Expériences générales du Bureau (moins de 10 ans = 00 pt ; 10 ans = 15 pts et 03 pts par année supplémentaire jusqu'à 15 pts). <i>Pour ce faire, le cumul de la durée de chaque mission sera considéré.</i>	
2	Expériences spécifiques	50
2.1	Expériences spécifiques du Bureau (10 pts par mission jusqu'à 50 pts).	
3	Présentation générale du Bureau ou de chaque Bureau en cas de Groupement (en cas de groupement, la moyenne des notes des membres sera retenue)	20
3.1	- Présentation (notée de 0 à 2)	
3.2	- Organisation (notée de 0 à 3)	
3.3	- Capacité technique (notée de 0 à 5)	
3.4	- Capacité financière (notée de 0 à 6)	
3.5	- Capacité matériel (notée de 0 à 4)	
Total des points		100

NB : *Mission similaire (expérience spécifique) se définit comme une mission d'études (hydro-climatique) pour le compte d'un organisme public, parapublic ou international.*

A l'issue du rapport d'analyse et d'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, une liste restreinte sera dressée avec les 06 Bureaux ou Groupement de Bureaux classés premiers. Cependant, les Candidats non retenus seront informés de la suite réservée à leurs candidatures après l'avis de non-objection de la BAD. Les dossiers déposés ne seront pas à retourner aux Candidats. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Au cas où des Bureaux ou Groupements de Bureaux seront classé(e)s ex-aequo, le Bureau ou Groupement de Bureaux ayant le plus grand nombre d'expériences évaluées pour le critère 2.1, sera sélectionné.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à travers une Demande de Propositions.

Le Candidat devra fournir les documents suivants : lettre de manifestation d'intérêt ; acte de groupement, le cas échéant ; procuration du signataire ou mandataire du groupement (Chef de file), le cas échéant ; copie légalisée du registre du commerce ou équivalent dans le Pays du consultant (à fournir par chaque membre en cas de groupement) ; les pages de garde et de signature des contrats et leurs attestations de service fait (font foi).

Les Firmes de consultants intéressées peuvent obtenir les Termes de Références et les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **lundi au jeudi de 8 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à 17 heures 30 minutes.**

Direction Nationale de l'Hydraulique

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

À l'attention de : Monsieur Madiou TOURE – Coordinateur du Projet

BP : 66, Bamako, République du Mali

Tél : +223 76 35 67 18

E-mail : madioutoure6@gmail.com

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être transmises par courriel ou déposées en trois (3) exemplaires (**une originale et deux copies avec version numérique sur une clé USB**) à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **06 mars 2026 à 10 heures précises**, et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Bureau d'études pour l'étude sur la vulnérabilité hydro-climatique vis-à-vis des besoins en eau dans la Région de Kayes et le cercle de Kati** ».

Bamako, le 03 février 2026

Le Directeur National de l'Hydraulique,

Sékou DIARRA

Chevalier de l'Ordre National



Kofèba, le 06 Février 2026

AVIS PUBLIC D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme de développement économique, social et culturel (PDESC 2025-2029), le Maire de la commune rurale de Kita-ouest lance un **Avis Public à Manifestation d'Intérêt** à l'intention des Entreprises, Fournisseurs ou autres Prestataires intéressés.

Les entreprises, fournisseurs ou prestataires qui y sont intéressés doivent adresser une lettre de partenariat au Maire de la commune rurale de Kita-ouest tout en précisant le ou les domaines d'intervention et satisfaire aux conditions de qualification applicables aux candidats pour être inscrits sur la liste des entreprises, fournisseurs ou prestataires de la commune.

I. OBJET DE LA MANIFESTATION D'INTERET

A. Première catégorie : Services courants et les services connexes (entretien, réparation, maintenance, nettoyage, gardiennage etc.)

B. Deuxième catégorie : Fournitures (fournitures de matériels, consommables de bureau, mobiliers de bureau et consommables informatiques, etc.)

C. Troisième catégorie : Prestations intellectuelles

D. Quatrième catégorie : Travaux

II. SOURCES DE FINANCEMENT : Commune, Budget National et Partenaires, etc.

III. MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt écrites, précisant le ou les domaines d'intervention, doivent être déposées au plus tard le 25 Février 2026 à 12 heures 30 minutes au secrétariat de la mairie de la dite commune sous la mention « **Manifestation d'intérêt pour la liste des entreprises, fournisseurs ou prestataires de la Commune rurale de Kita-ouest** » accompagnée des pièces suivantes :

- L'Agrément ou la carte professionnelle ;
- Le Numéro d'Identification Fiscal ;
- Le Quitus fiscal ou l'attestation de déclaration de TVA ;
- Le Certificat de non faillite
- Le Registre de Commerce et/ou tous autres documents attestant de la capacité à accomplir les tâches dans les domaines cités.

NB : Les demandes de partenariats spontanées seront examinées au cas par cas selon les critères ci-dessus énumérés.

Par ailleurs, les sociétés nouvellement créées (au plus une année d'existence) qui ne peuvent pas fournir la preuve de la réalisation d'une expérience similaire sont dispensées de la présentation des marchés similaires. Toutefois, ces sociétés seront examinées au regard des expériences et références obtenues par leurs dirigeants ou collaborateurs.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Le Maire

Issaka KETTA